



**Chaire de recherche contributive
de Plaine Commune/Institut de Recherche et d'Innovation/Maison des
Sciences de l'Homme Paris Nord**

APPEL A CANDIDATURES DOCTORALES TRANSDISCIPLINAIRES

pour des thèses financées dans toutes les disciplines

Mai 2017

www.recherchecontributive.org

Dans le cadre de la mission qui a été confiée à Patrick Braouezec pour la mise en œuvre du projet *Plaine Commune Territoire Apprenant Contributif* (cf. la lettre de mission en annexe), l'Institut de Recherche et d'Innovation, en partenariat avec l'Établissement Public Territorial Plaine Commune, la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord et Ars Industrialis propose des contrats de recherche doctorale (trois ans) à partir de la rentrée universitaire 2017. Des bourses post-doctorales pourront également être accordées pour une durée d'un an. Les disciplines ou champs concernés sont les suivants :

Anthropologie – Architecture – Art – Biologie – Design – Droit – Économie – Études Digitales – Géographie – Informatique – Mathématiques – Philosophie – Physique – Psychologie – Psychopathologie – Sciences de l'Éducation – Sciences de l'Ingénieur – Sociologie – Urbanisme

Les thèmes de recherche sont exposés ci-dessous ainsi que dans l'appel d'offre 2016¹ qui est inchangé.

Dépôt des candidatures : du 10 mai au 31 juillet 2017.

Envoi d'un pré-dossier (sujet de recherche d'une page, lettre de motivation, CV) de préférence avant le 30 juin 2017.

Dossier complet à envoyer jusqu'au 31 juillet 2017 inclus (liste des pièces à fournir en fin de document).

*

Le projet scientifique de la Chaire de recherche contributive est de créer les conditions d'une expérimentation territoriale visant à mettre en place une économie de la contribution au sens exposé dans l'appel d'offre 2016² et dans le *Vocabulaire* d'Ars Industrialis³.

L'unité du projet d'expérimentation territoriale se déploie à travers *quatre grands objectifs* :

1. Engager le territoire dans l'urbanité numérique

Développer sur le territoire un savoir local concernant les potentialités et les limites des technologies numériques et de l'automatisation. Il s'agit de mettre le territoire progressivement en capacité de devenir prescripteur et non plus simple consommateur de services numériques et urbains, et d'en faire ainsi un véritable partenaire des industriels et des aménageurs dans le développement de ces services.

2. Développer un nouveau modèle macro-économique

Expérimenter un revenu contributif qui rémunère les individus pour le développement de leurs savoirs et capacités lors des périodes non travaillées, et sous condition de les valoriser par des périodes d'emploi intermittentes dans des activités d'économie de la contribution que le

¹ <https://recherchecontributive.org/appel-a-candidatures>

² <https://recherchecontributiveorg.files.wordpress.com/2016/06/chaire-de-recherche-contributive-plaine-commune.pdf>

³ <http://arsindustrialis.org/vocabulaire-economie-de-la-contribution>

programme dans son ensemble a pour but de faire émerger au cours des dix prochaines années, en relation étroite avec la mise en place de structures de capacitation (cf. point 4.)

3. Concevoir de nouvelles architectures de données et de nouvelles interfaces au service de technologies contributives délibératives

En partenariat avec Orange et Dassault Systèmes, mettre en place une nouvelle architecture de données pour les services en ligne, y compris de réseaux sociaux. Il s'agira de concevoir une plateforme web qui valorise les champs de données incalculables, c'est-à-dire non réductibles aux calculs algorithmiques, ni directement exploitables par eux. Cette architecture de données permettra l'échange délibératif interpersonnel et intergroupe au sein de communautés apprenantes et contributives.

4. Constituer trois chaires

- Une chaire de recherche contributive, accueillant les chercheurs qui auront pour mission de travailler avec les habitants à instruire, formaliser, concrétiser et accompagner ces transformations.
- Une chaire d'enseignement supérieur, ayant pour mission de former les acteurs des territoires contributifs et des économies contributives à venir.
- Une chaire de capacitation particulièrement destinée aux bénéficiaires du revenu contributif.

*

Les allocations doctorales de la Chaire de recherche contributive se déclinent en *trois programmes* :

Axe 1 : Économie politique et contribution : travail, valeur et néguentropie dans la société automatique.

Axe 2 : Éducation, enseignement, recherche, capacitation : économie libidinale et transindividuation dans la numérisation du savoir et la prolétarianisation de l'esprit.

Axe 3 : Société, territoire, puissance publique : systèmes techniques et systèmes sociaux dans la disruption

Les contenus de ces trois axes sont détaillés dans l'appel d'offre 2016, auquel s'ajoutent, pour l'appel d'offre 2017, les propositions suivantes :

- **Ajouts pour l'axe 1 :**

- Contribuer à l'élaboration d'une nouvelle épistémologie de la biophysique, de la théorie de l'information et de la cybernétique dans le contexte de l'Anthropocène et dans la perspective d'une théorie de l'*anthropie* et de la *néguanthropie*, en référence aux analyses de l'exosomatization et de son organogenèse telles qu'Alfred Lotka les a ébauchées en 1945⁴.

⁴ Cf. séminaire pharmakon.fr d'avril 2017 en ligne sur <https://www.youtube.com/watch?v=BGaZeQtite0>

- Expertise comptable. L'économie de la contribution est conçue dans la perspective de surmonter les effets toxiques de l'Anthropocène à travers l'expérimentation d'une nouvelle macro-économie basée sur de nouveaux types d'indicateurs et en vue d'une nouvelle définition de la valeur. Les recherches viseront à définir les principes et à formaliser les indicateurs d'une économie de la néguanthropie, c'est-à-dire d'une économie contributive dans laquelle il s'agit notamment de penser autrement les ratios d'investissement et d'amortissement dans les projets d'économie de la contribution. Ce travail sera conduit en relation étroite avec les recherches de la chaire sur l'économétrie de la contribution et à travers des ateliers contributifs.

- **Ajouts pour l'axe 2 :**

- Informatique théorique (formats de données, interfaces homme/machine, mathématiques appliquées à l'analyse de données). L'objectif est de repenser les architectures de données dans le but de ménager des champs incalculables et de constituer des protocoles de réseaux sociaux délibératifs en lien avec les recherches déjà en cours sur les technologies contributives et sur le concept de contribution.

- Psychologie, psychopathologie et psychiatrie. La recherche s'inscrira dans une démarche de prise de soin de soi et des autres, en cours de mise en œuvre actuellement dans le cadre d'un atelier contributif visant à mettre en place une thérapie contributive et la spécification d'instruments contributifs, en particulier sous l'angle des effets psychiques individuels et collectifs de la disruption numérique.

- **Ajouts pour l'axe 3 :**

- Géographie urbaine. Les travaux des chercheurs seront réalisés en lien direct avec le programme « Urbanité numérique », soutenu par la Caisse des dépôts et consignations, qui est notamment consacré à « spécifier et à installer les traits majeurs d'une nouvelle urbanité : celle de *la ville hautement connectée et automatisée*. Nous faisons la même hypothèse quant à l'urbanité numérique que celle qui préside à la constitution d'une économie contributive : *l'efficacité de l'automatisation* doit permettre la *libération d'énergies et de temps* mis au service de la *délibération urbaine*, à toutes ses échelles, et dans l'esprit de la coopération telle que les technologies contributives la rendent possible. Il s'agit en cela de lutter contre l'incapacitation que provoque souvent l'automatisation dans la production comme dans la consommation. »

- Droit et/ou philosophie du droit. La recherche visera à étudier systématiquement, sur le plan théorique des principes aussi bien que par des analyses de cas, les conséquences politiques, juridiques, sociales, économiques et administratives du devenir numérique des procédures de droit. Le programme du territoire apprenant contributif prévoyant d'exciper du droit à l'expérimentation territoriale, cette recherche devra nourrir le dossier juridique de cette expérimentation ainsi que contribuer aux travaux de formalisation – inséparablement économique et juridique – des activités contributives et aux enjeux de droit en matière d'urbanité numérique⁵.

*

⁵ Cf. la recherche en Géographie urbaine.

Obligations des chercheurs contributeurs et ateliers contributifs

- *Obligations*

Comme il est explicité dans la lettre de mission à l'origine du programme⁶ et dans l'appel d'offre 2016, la recherche contributive vise à faire du territoire un *partenaire* - et non seulement un terrain - de recherche. La recherche contributive n'est pas une recherche académique classique, et il importe que les candidats en aient une claire conscience, faute de quoi ils s'engageraient dans une impasse.

Les candidats devront notamment trouver et expliciter leur place active et fructueuse pour eux comme pour le territoire dans des ateliers contributifs qui sont actuellement constitués avec les partenaires du programme, issus du territoire ou de l'espace national, et qui restent à constituer, par exemple sur proposition des futurs chercheurs contributeurs du territoire.

Les candidats qui seront retenus comme chercheurs-contributeurs devront activement et impérativement prendre part aux travaux suivants :

- Recherche transdisciplinaire et recherche-action *avec* le territoire
- Participation active à des séminaires, colloques, publications et autres activités
- Contribution à la planification et au développement du projet de la chaire et du projet global
- Coordination de ses recherches avec les autres chercheurs afin d'optimiser le travail de l'équipe
- Participation à la spécification des fonctionnalités d'une plateforme de recherche contributive et à la pratique de cette plateforme
- Participation aux activités de mise en place et de développement du projet d'expérimentation
- Travail en dialogue avec les partenaires impliqués (Orange, Dassault Systèmes, Fondation de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, Société Générale, et autres futurs partenaires)
- Travail en collaboration étroite avec les équipes de l'Établissement Public Territorial de Plaine Commune
- Contribution à la valorisation du projet auprès de divers publics (présentations, conférences, interviews)

⁶ <https://recherchecontributiveorg.files.wordpress.com/2016/06/lettre-de-mission.pdf>

- ***Ateliers contributifs***

Atelier Capacitation

L'objectif de l'atelier est de repenser les fonctions d'éducation, d'enseignement et de formation à partir de l'enjeu de la capacitation qui est la condition de possibilité de l'économie de la contribution. Cela signifie qu'il faut remettre les *savoirs* (vivre, faire et concevoir) au premier plan de l'éducation, de l'enseignement et de la formation en distinguant savoirs et compétences, lesquelles sont devenues le principal critère de l'"employabilité". L'économie de la contribution ayant pour but de *valoriser le travail distingué de l'emploi* comme le savoir doit être distingué de la compétence, il s'agira dans cet atelier de "s'encapaciter" collectivement sur ces distinctions fonctionnelles. Cette réflexion s'inscrira dans un programme de pratique prescriptive des technologies contributives requises afin d'augmenter ces capacités plutôt que de les diminuer en se soumettant à des procédures automatisées qui court-circuitent ce qui constitue la condition de toute capacitation, à savoir : la *délibération*.

Atelier Travail

L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion sur les transformations des activités productives à l'époque de la mutation numérique et d'en modéliser les évolutions souhaitables à travers des activités économiques du territoire existantes ou à venir. L'atelier mobilisera également des acteurs du territoire sur le sujet des conditions de l'emploi aujourd'hui, afin de mener avec eux une analyse des insuffisances de la protection sociale existante et une recherche sur les nouvelles formes de protection qui seraient appropriées aux nouvelles déterminations du contexte économique (désalarisation, précarité, *ubérisation*). Les travaux se concentreront sur l'analyse de la différence emploi/travail et sur la définition de l'hypothèse d'une économie contributive adaptée aux exigences de développement du territoire. Le but de cette économie est de valoriser les activités productives à l'origine d'une innovation intégrative (à la fois économique et sociale) du territoire à travers l'invention de nouvelles institutions tel que le revenu contributif.

Atelier Soins, alimentation et thérapeutique contributive

Reposant sur la conscience de la nécessité de prendre soin de la petite enfance sur un territoire particulièrement fragilisé dans ce domaine, l'atelier consistera en une démarche de *thérapeutique contributive* visant à la fois à la co-construction d'un projet d'habitat contributif et de projets de prise en charge contributive des jeunes enfants, avec une équipe soignante en psychiatrie spécialisée dans la petite enfance (dirigé par Marie-Claude Bossière, pédopsychiatre), une équipe associative spécialisée dans l'accueil mère-enfant, et une équipe des Compagnons bâtisseurs (rénovation urbaine contributive).

La démarche sera également tutrice d'un travail approfondi sur les politiques économiques alternatives rendues possibles par une économie contributive dans le champ de l'alimentation, de la cuisine et de la restauration. En conjuguant les deux approches, il s'agira de favoriser l'émergence sur le territoire d'une intelligence pratique du soin au sens le plus large, et en relation avec la conception de l'habitat dans les contextes de rénovation urbaine en particulier - l'économie de la contribution étant elle-même avant tout fondée sur une *requalification de la valeur économique à partir du critère du soin*.

Atelier *Urbanité numérique*

Basé sur les contributions des acteurs qu'il sollicitera (cf. 2.), cet atelier entend bâtir une réflexion prescriptive de pratiques originales quant au devenir de la ville et de l'urbanité qui intègre à la fois la problématique d'une *territorialisation du numérique* et d'une *conception contributive de l'habitat*, en termes à la fois de *construction*, d'*aménagement*, de *gestion urbaine* et de *citoyenneté*. Si l'urbanité est bien le *processus* à travers lequel une localisation dense d'êtres humains *construit et partage* un espace physique en l'aménageant, et si l'histoire de cet aménagement, qui commence au Néolithique, est conditionnée par les technologies urbaines au sens le plus large, alors le processus d'urbanisation en cours est de part en part conditionné par les logiques économiques, industrielles, logistiques, juridiques, administratives, etc. qui s'imposent de fait à travers le capitalisme des plateformes.

A cet état de fait, l'atelier d'urbanité numérique tentera de répondre par la constitution expérimentale et locale d'un état de droit fondé sur une intelligence collective locale et pratique et "proactive" des transformation en cours, et cela, à travers des *propositions de prescriptions* en divers domaines de la programmation urbaine, sur un programme de dix ans, et en relation étroite avec l'économie contributive développée dans les quatre autres ateliers.

Atelier *Économie financière et institutions de l'économie contributive*

Le développement d'une économie contributive passe par l'invention de nouveaux modes de financement, de banque et de crédit. Ceux-ci supposent de nouveaux critères et indicateurs en matière d'investissement et d'amortissement, et donc de nouveaux modèles de calcul de valeur. En outre, des institutions contributives locales aussi bien que nationales doivent être conçues, préfigurées et expérimentées. Le but de cet atelier est de mener ces travaux à la fois très formels et très pratiques en s'attachant à l'étude des cas fournis par le territoire assimilables à des entreprises contributives (au sens large du verbe entreprendre, dont il s'agit précisément de réinventer la sémantique). L'atelier travaillera donc sous prescriptions des quatre autres ateliers, dont il deviendra prescripteur en retour.

*

Informations

Les principes de la recherche contributive sont décrits dans l'appel d'offre 2016⁷ et dans la partie 5 du rapport Jules Ferry 3.0 du Conseil National du Numérique⁸.

L'appel d'offre sera clos le 31 juillet 2017.

Les dossiers seront examinés au mois de septembre 2017 par un conseil scientifique de la chaire de recherche contributive de la MSH Paris-Nord.

Les résultats seront connus au plus tard le **1^{er} octobre 2017**. Il est demandé aux chercheurs intéressés d'adresser un dossier comportant :

De préférence avant le 30 juin 2017 :

- **une description du projet de thèse en une page**
- **une lettre de motivation**
- **un curriculum vitae**

Au plus tard le 31 juillet 2017 :

- **le développement détaillé du projet (10 pages maximum)**
- **une lettre du directeur de recherche pressenti**

Les candidats devront adresser leur dossier à Mary Buon, Institut de recherche et d'innovation, mary.buon@centrepompidou.fr en précisant dans l'objet « Candidature CRC ».

Ils peuvent également adresser à cette adresse des questions sur des points spécifiques, auxquelles l'équipe s'efforcera de répondre au plus vite.

⁷ Page 19 de l'appel : <https://recherchecontributiveorg.files.wordpress.com/2016/06/chaire-de-recherche-contributive-plaine-commune.pdf>

⁸ Page 76 et suivantes : https://cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2014/10/Rapport_CNNum_Education_oct14.pdf

- **BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE**

Philippe Beraud, Franck cormerais, « Économie de la contribution et innovation sociétale », in *Revue Innovations*, n° 34, 2011/1, p. 163-183, <http://www.cairn.info/revue-innovations-2011-1-page-163.htm>

Benjamin Coriat, *Le retour des communs*

John Dewey, *Le Public et ses problèmes*

Sigmund Freud, *Au-delà du principe de plaisir / Le moi et le ça*

Paul-Emile Geoffroy - *Réseaux de savoir* (rapport UNSA 2016),

<https://questionsdeduc.files.wordpress.com/2017/05/rc3a9seaux-de-savoirs.pdf>

Karl Marx, « Fragment sur les machines »

Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*

Gilbert Simondon, *L'individuation psychique et collective*

Bernard Stiegler, *La société automatique*

Rapport *Managing the commons in the knowledge economy*

(https://www.nesta.org.uk/sites/default/files/d-cent_managing_the_commons_in_the_knowledge_economy.pdf)



*Ministre de l'Économie de l'Industrie et du Numérique
Secrétaire d'État chargé de la Réforme et de la Simplification
Secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la Recherche*

copie / DG
Cabinet
D.P.

Paris, le

02 MAI 2016

Monsieur le Président,

L'économie numérique bouleverse profondément les organisations sociales et les grands équilibres économiques. Au cours des deux prochaines décennies, l'automatisation et la numérisation auront des conséquences considérables sur l'emploi et les activités de travail hors emploi. Cette transformation macro-économique nécessitera la conception et la concrétisation de nouveaux modèles de développement.

Nous souhaitons que puisse être expérimentée sur le territoire de Plaine Commune une démarche collective donnant aux acteurs les moyens de se saisir des opportunités ouvertes par la révolution numérique. Nous vous chargeons d'en proposer d'ici la fin de l'année 2016, les objectifs et la méthode.

En coopération avec Bernard Stiegler, directeur de l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) du centre Georges-Pompidou, les équipes universitaires du territoire de Plaine Commune et la maison des Sciences de l'Homme de Saint-Denis, vous proposerez un programme de recherche et d'action mobilisant largement les ressources du territoire à travers la création de chaires impliquant le monde économique et tirant le meilleur parti possible des technologies contributives.

D'ici à l'été 2016, vous proposerez un programme doctoral en vue de lancer, dès l'automne prochain, une chaire de recherche contributive, dans le sens du rapport Jules Ferry 3.0. du Conseil national du numérique, centrée sur les perspectives de développement d'une économie contributive sur votre territoire. Cette chaire pluridisciplinaire s'attachera également à étudier la puissance publique dans ce nouveau contexte et l'apport de la démarche contributive à son action. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vous allouera des bourses de thèses dans le cadre d'un appel à projets.

.../...

Monsieur Patrick Braouezec
Président de l'agglomération Plaine commune
21 Avenue Jules Rimet
93210 la Plaine St Denis

Tout en vous appuyant sur des comparaisons internationales, en particulier avec l'Allemagne, vous mènerez une enquête territoriale qui aura pour fonction d'identifier les terrains et partenaires de la recherche contributive et leurs leviers d'action.

Vous prendrez également contact avec le monde économique (entreprises, pôles de compétitivité et écoles de design) en vous appuyant sur les services de la Direction générale des entreprises pour définir le champ d'action pertinent. Vous prendrez également contact avec les acteurs de société civile impliqués sur les questions relatives au « gouvernement ouvert » et solliciterez les habitants ; vous pourrez vous appuyer sur le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique afin d'élaborer les méthodologies et les outils permettant de conduire l'expérimentation.

Enfin, vous nous remettrez, à la fin de l'année 2016, une note délimitant le périmètre de la démarche d'expérimentation territoriale que ces recherches accompagneront en précisant en particulier les mesures dérogatoires qu'elles requièrent.

au Anstia,

Emmanuel MACRON

Aurélien
SWENCKÉ

Jean-Vincent PLACE

Be - d'Anstia

Thierry MANDON